

## DECISION DU PRESIDENT

N° DP\_2024\_02

Attribution d'un accord-cadre de

### MARCHE PUBLIC SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE : FOURNITURE DE REPAS POUR LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT D'ARROS DE NAY ET DE BOEIL-BEZING

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Nay,

Vu la délibération du 24 octobre 2022 portant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants et modifications en cours d'exécution, lorsque les crédits sont inscrits au budget, étant précisé que les signatures requises pourront être manuscrites ou électroniques,

Vu la procédure de consultation négociée sans publicité ni mise en concurrence lancée le 18 octobre 2023 dont la date limite de réception des offres était fixée au 21 novembre 2023 à 12h00,

Vu l'offre reçue dans les délais sous forme dématérialisée, sur la plateforme AMPA,

- ESAT LE HAMEAU reçu le 20/11/2023 à 11h03

Considérant que l'analyse a été réalisée conformément à la lettre de consultation qui a été envoyée à l'opérateur économique,

## DÉCIDE

### Article 1<sup>er</sup> :

En application des dispositions des articles L2122-1 et R2122-2 du Code de la Commande Publique, la Communauté de Commune du Pays de Nay a engagé une procédure de consultation négociée sans publicité ni mise en concurrence pour ce lot 1 « FOURNITURE DE REPAS POUR LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT D'ARROS DE NAY ET DE BOEIL-BEZING » avec l'opérateur économique ESAT Le Hameau domicilié à 27 avenue LARRIBAU – 64000 PAU.

### Article 2 : De signer avec l'entreprise :

#### **Titulaire : ESAT LE HAMEAU**

**27 Avenue LARRIBEAU - 64000 PAU**

Siret : 775 638 737 00269

[esat@adapei64.fr](mailto:esat@adapei64.fr)

05 59 80 19 33

Seuil de **100 000** euros Hors taxes maximum annuel.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à M. le Trésorier de Nay.

Fait à BENEJACQ, le 4 janvier 2024  
Christian PETCHOT-BACQUE

Président de la  
Communauté de communes du Pays de Nay

